

EPLEFPA / GUADELOUPE AGROCAMPUS
97122 BAIE – MAHAULT

Baie-Mahault, le 19 septembre 2023

à



Monsieur le Ministre du MASA
Madame le Directeur de la DGER
Monsieur le Directeur de la DAAF de Guadeloupe
Madame la Cheffe du SFD de Guadeloupe
Monsieur la Directrice de l'EPLEFPA de Guadeloupe
Monsieur le Président du Conseil Régional de Guadeloupe.

Objet : Préavis de grève reconductible à compter du lundi 25 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, les organisations syndicales SEA-UNSA et SNETAP-FSU, à la demande du personnel du « Guadeloupe Agrocampus », déposent un préavis de grève reconductible à compter du lundi 25 septembre 2023.

Ces dernières années, malgré toutes les difficultés, le personnel a œuvré par conscience professionnelle pour la réussite des apprenants. Cependant, compte tenu de la dégradation actuelle des conditions de travail, les agents ne veulent plus tolérer cette ambiance délétère et sont très inquiets pour l'avenir. Nous souhaitons vivement alerter, entre autres, sur les situations suivantes :

- **Le budget d'établissement ne permettant pas d'honorer les factures ; le paiement des prestataires et intervenants ; la revalorisation des agents sur budget ; l'achat de matériels pédagogiques, des EPI et de produits sanitaires ; l'entretien et le renouvellement des machines agricoles et des équipements sportifs, etc.**
- **Le manque de sécurité des apprenants et des encadrants utilisant les locaux de l'exploitation : circulation difficile, locaux régulièrement inondés, réseau électrique défectueux et dangereux, manque de vestiaires.**
- **L'absence ou le retard des travaux pour la mise aux normes de la cuisine, des laboratoires (biologie, physique-chimie, agro-transformation), des salles dédiées au sport, du CDI, des internats, des salles EOFI (informatique), des modulaires du CFA, des CFPPA de Basse-Terre pouvant mettre en danger les usagers.**
- **La dégradation du climat scolaire où l'on dénote de nombreuses incivilités des élèves restant sans sanction significative, des tensions entre personnels, des pressions exercées par la direction sur certains agents, des agressions physiques et verbales dont sont victimes certains enseignants.**
- **Le manque de clarté sur la gouvernance de la formation initiale et de la FPCA.**
- **La demande restant en attente pour la création de deux BTS distincts (en productions animales et en DARC) ainsi que pour la validation de la spécialité en mathématiques pour la classe de terminale générale, avec les heures de DGH correspondantes.**
- **La non prise en compte des notes de service pour les AE et AESH (contrat de 3 ans, CDIisation, missions, etc.).**

A cet effet, nous demandons une rencontre immédiate avec toutes les autorités et tous les partenaires œuvrant pour le développement et la pérennité de l'enseignement agricole public. Par ailleurs, nous sollicitons la DGER pour une inspection relative au climat social ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité sur l'établissement.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le SEA-UNSA,

Jean Louis HALLEY

Pour le SNETAP-FSU,

Fabrice ABELKALON